

# CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

## BULLETIN

TRIMESTRIEL  
ISSN 0009-0344

---

Vol. 28 (\*)      N° 4      OCTOBRE-DECEMBRE 1991

---

**Jean-Marc Doyen. — Un nouvel hémidrachme de Démétrius II Nicator (Antioche, ca 145/144 av. J.-C.).**

Les souverains séleucides ont émis, à côté des innombrables tétra-drachmes constituant l'essentiel de la masse monétaire en valeur absolue, d'assez nombreuses drachmes et, beaucoup plus parcimonieusement, des subdivisions de cette dernière. L'hémidrachme (poids moyen théorique : 2,182 g) et l'obole (0,63 g) étaient sans doute avantageusement remplacés par des monnaies de bronze qui permettaient d'éviter l'emploi de dénominations trop petites et de ce fait difficiles à manipuler.

Toutefois, presque tous les règnes, de Séleucus I (301-280) à Antiochus X (94-92), ont livré des demi-drachmes d'étalon attique, généralement frappées dans la capitale du royaume, Antioche. On n'a pas encore expliqué la finalité de ces émissions quantitativement peu abondantes, souvent limitées dans le temps, et d'un intérêt économique discutable. Du reste, ces piécettes ne paraissent pas avoir été thésaurisées (ce qui explique leur actuelle rareté) : on ne les rencontre ni avec les tétradrachmes et les drachmes, ni avec les bronzes dont elles se rapprochent pourtant par leur valeur. La plupart des exemplaires connus, usés, corrodés ou patinés, semblent provenir de sites ; il s'agit donc d'un numéraire d'usage quotidien, même si leur frappe peut avoir été occasionnée par des événements précis. On pourrait à ce sujet évoquer ici

(\*) ERRATUM. Le fascicule précédent a été erronément numéroté Vol. 29 : c'est Vol. 28 N° 3 qu'il faut lire. Avec les excuses de la Rédaction.

les quinaires d'argent d'époque impériale tardive (III<sup>e</sup> siècle) dont l'émission semble liée, dans la plupart des cas, à des distributions de numéraire effectuées à l'occasion de *donativa*. Ces petites monnaies étaient offertes aux bénéficiaires les moins favorisés, voire même purement et simplement jetées dans la foule au passage du prince (1).

Lors de l'étude du matériel issu des fouilles belges au Tell Abou Danné (2), en Syrie du Nord, nous avons attiré l'attention des numismates sur un petit ensemble d'hémidrachmes au nom de Démétrius II Nicator (1<sup>er</sup> règne : 146/5-144 av. J.-C.). Des éléments d'ordre iconographique et la récurrence de certains monogrammes déjà connus sur des tétradrachmes (fig. 6 à 11 ci-dessous) nous avaient poussé à dater ces rarissimes monnaies de la seconde moitié de l'année 167 de l'ère séleucide (146/5 av. J.-C.) et d'une partie de l'année suivante, avant que les traits du jeune roi ne s'alourdissent (fig. 11 par exemple) (3).

Le graveur principal de l'atelier d'Antioche, que nous dénommerons  $\alpha$ , a produit, outre l'ensemble des hémidrachmes dont il est question ici (fig. 1-5), de magnifiques tétradrachmes (fig. 6 à 10) et les drachmes correspondantes (fig. 14). Il fut aidé, dans la capitale du royaume séleucide, par un *sculptor* secondaire,  $\beta$ , qui se différencie aisément du premier par son traitement plus baroque de la chevelure du prince (fig. 11 et 13). Toutefois,  $\alpha$  ne paraît pas avoir limité sa production à la seule officine syrienne. En effet, si l'on fait abstraction de rarissimes tétradrachmes d'étalon attique frappés à Sidon (fig. 15 et 16), émis sans doute après l'abandon d'Antioche occupée par Tryphon et Antiochus VI en 144 avant n. è. (4) et dont la filiation (style, surtout monogrammes) est logique, l'atelier de Séleucie du Tigre semble avoir bénéficié des talents de ce remarquable artiste (fig. 17) (5). De même, certains tétradrachmes de poids réduit (et des subdivisions), se référant à l'étalon « phénicien » introduit par Alexandre Balas, paraissent d'un style extrê-

(1) Il est symptomatique de constater que l'immense majorité des quinaires romains d'origine archéologique connue proviennent non seulement de la ville émettrice, mais plus précisément encore des abords immédiats des voies menant aux grands édifices publics.

(2) J.-M. DOYEN, *Les monnaies antiques du Tell Abou Danné et d'Ouïmm el-Marra. (Campagnes 1976-1985). Aspects de la circulation monétaire en Syrie du Nord sous les Séleucides*, Bruxelles, 1987.

(3) Pour la discussion chronologique et stylistique, nous renvoyons à notre annexe 1, pp. 117-125.

(4) G. LE RIDER et H. SEYRIG, *Objets de la collection Louis De Clercq*, dans RN IX, 1967, p. 30.

(5) G. LE RIDER, *Suse sous les Séleucides et les Parthes. Les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Paris, 1965 (= Mém. de la Mission Arch. en Iran, t. XXXVIII), pp. 150-151 et discussion chronologique pp. 364-365.


mement comparable. Ces pièces proviennent de Tyr, Sidon (fig. 18 et 19) et Berytus (fig. 20).

Ceci soulève, une fois de plus, le problème de savoir où étaient réalisés les coins monétaires. Les graveurs étaient-ils des artistes itinérants ou l'atelier central distribuait-il des matrices prêtes à l'emploi? Dans le cas de notre graveur  $\alpha$ , la seconde solution semble la seule possible puisque les dates mentionnées sur les nombreuses monnaies d'Antioche ne lui laissent guère la possibilité d'avoir travaillé ailleurs de manière intensive. Dans notre système chronologique, l'émission de cette brève série d'hémidrachmes devrait donc se placer entre le printemps de l'année 145 et l'été 144 av. J.-C.


Grace à l'amabilité de J. Filée, de Bouge, nous pouvons ajouter une nouvelle unité au petit ensemble réuni précédemment. Il s'agit de la pièce suivante (fig. 1) (6).

Tête diadémée à droite, dans un bandeau.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ/ΘΕΟΥ/[Φ]ΙΛΑΔ-ΕΛΦΟΥ/[ΝΙ]ΚΑΤΟΡΟΣ

Apollon nu debout à g., tenant une flèche abaissée et s'appuyant sur un arc. Dans le champ, à g. : 

AR, hémidrachme : 2,05 g ; 1.

Ce nouvel exemplaire apporte dès lors un monogramme inconnu, , qui vient s'ajouter aux types déjà répertoriés :

TYPE 1 : Tête diadémée à dr., dans un bandeau.

A dr. ΒΑΣΙΛΕΩΣ à g. [Δ]ΗΜ/ΗΤΡ[ΙΟΥ] et les monogrammes







Apollon debout à g., tenant une flèche abaissée et s'appuyant sur un arc.

a) NEWELL, SMA, pl. VIII n° 215 et p. 60 = Vente Eggers, XLI, 1912, pl. XIX n° 709 : 2,02 g (fig. 2).

TYPE 2 : Tête diadémée à dr., dans un bandeau.

[Β]ΑΣΙΛΕΩΣ / ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ / ΘΕΟΥ / ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ / [ΝΙ]

ΚΑΤΟΡΟΣ à g. :   


Apollon debout à g., comme ci-dessus.


b) Coll. Houghton : 1,84 g ; 12 (fig. 3).

c) Schweizerischen Kreditanstalt, Bern, liste 41, novembre 1983, n° 84 = Coll. A. Spaer : 1,81 g ; 12 (fig. 4).

(6) La pièce provient de la vente *Harlan J. Berk Ltd, 66th Buy or Bid Sale, 11/VI/1991, n° 154.*

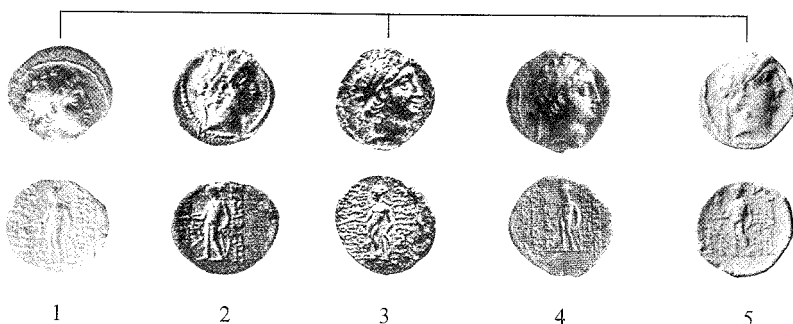
TYPE 3 Tête diadémée à dr., dans un bandeau.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ // ΘΕΟΥ / [ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ / [ ]


à g. : 

Comme ci-dessus, mais sans arc.

d) Tell Abou Dannée n° 34 : 1,69 g ; 7. Même coin de droit que (b) (fig. 5).



Malgré le manque de points de repère assurés, il nous paraît probable que notre nouvel hémidrachme provient d'un coin de droit commun aux pièces 2(b) et 3(d). Ce fait confirme le caractère limité de la frappe, tout en mettant en évidence la complexité de l'emploi des monogrammes, généralement interprétés comme ceux des magistrats préposés au contrôle de la frappe ; mais d'autres interprétations sont possibles. Le phénomène de multiplication des signes semble être une constante dans le monnayage d'époque hellénistique de la zone méditerranéenne orientale.

Nous avons noté, en 1987 (7), que tous les monogrammes recensés sur les hémidrachmes étaient attestés par ailleurs sur des tétradrachmes et des drachmes de l'atelier d'Antioche. L'hémidrachme de la collection Filée confirme cette constatation, puisque Newell décrit (8) sous le n° 208 un tétradrachme daté ΗΞΡ (octobre 145-début 144 av. J.-C.), portant au revers . D'autres découvertes viendront sans doute tôt ou tard compléter ce premier classement des subdivisions d'argent de Démétrius II Nicator.

(7) DOYEN, *op.cit.*, p. 118.

(8) E. T. NEWELL, *The Seleucid Mint of Antioch*, Chicago, 1978 (réimpr. de l'*American Journal of Numismatic*, LI, 1917), p. 59, n° 208 et pl. VIII (en abrégé : SMA).



6



7



8



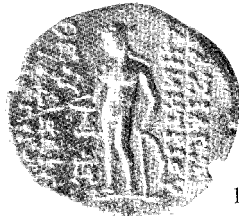
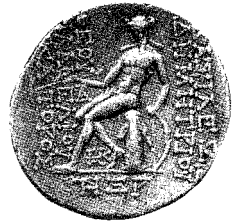
9



10



11



12 (= n° 1 × 2,2)



13



14



15



17



18



19



20



Origine des illustrations :

- 1-5 Voir ci-dessus, p. 79-80.
6. *Numismatic Fine Arts*, VI, 27-28/II/1979, n° 379 : 16,63 g.  
SMA -, daté ZΞP (= 167 sél.).
7. *Giessener Münzhandlung* 42, 11/X/1988, n° 394 : 16,66 g.  
SMA 195, daté ZΞP (= 167 sél.)
8. *B. Peus* 332, 23-28/X/1991, n° 361 : 16,73 g.  
SMA 195, daté ZΞP (= 167 sél.)
9. *Numismatic Fine Arts* VI, 27-28/II/1979, n° 380 : 16,51 g.  
SMA 202 var., daté HΞP (= 168 sél.)
10. *Auctiones* 13, 23-24/VI/1983, n° 362 : 16,56 g.  
SMA -, daté HΞP (= 168 sél.).
11. *Auctiones* 20, 8-9/XI/1990, n° 477 : 15,72 g.  
SMA -, daté HΞP (= 168 sél.).
12. Hémidrachme n° 1, agrandissement : X 2,5.
13. *B. Peus* 321, 27-29/IV et 2/V/1988, n° 220 : 4,07 g.  
SMA cf. 212 (autre monogramme), daté HΞP (= 168 sél.).
14. *Giessener Münzhandlung* 33, 3/VI/1986, n° 235 : 3,83 g.  
SMA 211 (?), daté HΞP (= 168 sél.).
15. HOUGHTON, *CSE*, p. 72 n° 716 : 16,71 g.  
Atelier de Sidon, daté HΞP (= 168 sél.).
16. LE RIDER & SEYRIG, *RN* IX, 1967, pl. VI, n° 155 : 15,27 g.  
Atelier de Sidon, daté HΞP (= 168 sél.).
17. LE RIDER, *Suse*, pl. XXX, B : 15,58 g.  
Atelier de Séleucie du Tigre, non daté.
18. *B. Peus* 332, 23-28/X/1991, n° 363 : 13,77 g.  
HOUGHTON 717, atelier de Sidon, daté HΞP (= 168 sél.).
19. *Rauch* 41, 6-8/VI/1988, n° 313 : 14,28 g.  
Même type que ci-dessus.
20. *B. Peus* 328, 2-4/V/1990, n° 262 : 14,11 g.  
cf. *RN* 1967, p. 29, n° 153. Atelier de Berytus, daté ZΞP (= 167 sél.).